



République Française
Département du PUY-DE-DÔME
Canton de GERZAT

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AULNAT**

Séance du 25 mars 2025

N°2025-19

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 mars 2025 à 19 h 00, le conseil municipal, dûment convoqué le 19 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Christine MANDON, Maire.

Présent(e)s : seize (16)

Mme MANDON Christine, M. FAGONT Alain, M. PRADIER Éric, M. AMAZIGH Mohammed Hamid, M. THABEAU Didier, Mme MATHEY Catherine, M. FLOQUET Roger, Mme BALICHARD Dominique, M. DOS SANTOS Antonio, M. KOWALEWSKI Jean-Marc, Mme COUTANSON Pascale, Mme RÉVEILLOUX Françoise, Mme BEURIOT Sabine, Mme CORREIA Sandra, M. FROMENT Sylvain, Mme MAHAUT Jessika.

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : six (6)

Mme PIRONIN Maryse a donné pouvoir à Mme Catherine MATHEY ;
Mme ALAPETITE Nadine a donné pouvoir à Mme MANDON Christine ;
Mme CHETTOUH Aïcha a donné pouvoir à M. Didier THABEAU ;
M. LAZEWSKI René a donné pouvoir à M. FAGONT Alain ;
Mme GHESQUIERE Chantal a donné pouvoir à Mme CORREIA Sandra ;
Mme SOARES Maryse a donné pouvoir à Mme Françoise RÉVEILLOUX.

Absent(e)s: cinq (5)

M. BAYLE Dominique, M. ESPINASSE Philippe, M. FRADET Nicolas, Mme METENIER Séverine, M. PRIEUR Olivier.

Secrétaire de séance : Mme COUTANSON Pascale

Madame le Maire ouvre la séance à 19 h 00 et constate que le quorum est atteint.

Délibération 2025-19**Objet : Budget Général - Reprise et affectation du résultat de fonctionnement**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-5,

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 18 mars 2025,

Considérant que les résultats doivent être repris en totalité et que la procédure d'affectation du résultat concerne uniquement le fonctionnement,

Considérant que le résultat d'investissement est quant à lui repris dans le budget soit en recette si c'est un excédent soit en dépense si c'est un déficit,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après présentation des résultats 2024 suivants :

Résultats de l'exercice 2024

	Prévu	Réalisé	Solde
Dépenses de fonctionnement	4 337 160,00 €	4 308 175,86 €	381 901,21 €
Recettes de fonctionnement	4 337 160,00 €	4 690 077,07 €	
Dépenses d'investissement	1 359 193,00 €	1 038 317,45 €	- 95 593,10 €
Recettes d'investissement	1 359 193,00 €	942 724,35 €	

Résultats de clôture 2024

	Résultat de clôture de l'exercice 2023	Part affectée à l'investissement 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture de l'exercice
Investissement	111 454,03 €	111 454,03 €	-95 593,10 €	15 860,93 €
Fonctionnement	912 514,10 €	410 631,34 €	381 901,21 €	883 783,97 €
TOTAL	1 023 968,13 €	522 085,37 €	286 308,11 €	899 644,90 €

Restes à réaliser 2024 (crédits d'investissement à reporter en 2024)

Section d'investissement - Dépenses	187 633,39 €
Section d'investissement - Recettes	190 323,05 €
Solde	Excédent 2 689,66 €

Affectation du Résultat 2024 - Budget principal

Proposition d'affectation du résultat	
Résultat de fonctionnement à affecter	883 783,97 €
Excédent de la section d'investissement	15 860,93 €
Solde des restes à réaliser - Excédent	2 689,66 €
Affectation en réserves au BP 2025 (art. 1068)	0,00 €
Report en recettes de fonctionnement au BP 2025 (art.002)	883 783,97 €

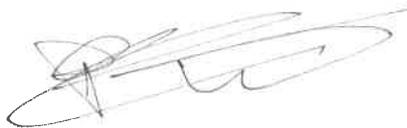
Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

DECIDE

- **De reporter l'intégralité du résultat (883 783,97 €) à l'article 002 du BP 2025 du Budget Général.**

**En mairie d'Aulnat,
Le 25 mars 2025**

Madame la secrétaire de séance,
COUTANSON Pascale



Le Maire,
MANDON Christine



Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID : 063-216300194-20250325-202519-DE

